

213C0667

FR0000185621-OP013-RA02

13 juin 2013

Ouverture et calendrier de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions

KEYYO

(Alternext)

Le 11 juin 2013, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de rachat initiée par la société KEYYO visant ses propres actions en vue d'une réduction de capital, au prix de 6,50 € par action, portant sur 450 000 actions KEYYO, soit 15,93% du capital de la société¹ (cf. D&I 213C0652 du 11 juin 2013).

La note d'information relative à cette opération (visa n° 13-269 en date du 11 juin 2013) a été diffusée (cf. communiqué diffusé le 11 juin 2013) et les autres informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé le 12 juin 2013).

L'offre publique sera ouverte du 14 juin 2013 au 3 juillet 2013 inclus².

Nyse Euronext Paris fera connaître par un avis les conditions de réalisation de l'offre publique de rachat et son calendrier détaillé.

¹ Sur la base d'un capital composé de 2 825 000 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² En application de l'article R. 225-154 du code de commerce.